

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

du 08 février 2022

Présents : M. GAUTIER Olivier, Mme VICENTE Anna, Mme AL KHAL Lina, M. PAUL Jacques, M. POLLACK Stephane, Mme HAGE Marylise, Mme MARTINET Sylvaine, Mme ANDRAL Léa, Mme JAMIL Rima, Madame GHAZI Houda, M. GUIDICE Christophe, Mme TABBAL Jennyfer, Mme MOUKADEM Manal, ABOUCHACRA Mira, RIZK Nadine, CHEHAB Marwan, Mme HAKIM Karma, Mme AWADA Céléa, Madame AMMAR Sara.

Absents excusés : M. BOUCHARD Julien, M. DE ROHAN-CSERMAK Henri, M. AYOUB Ghassan, M. DAGHER Fawzi, M. DABAGHI Omar, Mme SALAM Rola.

Le quorum étant atteint, M. Gautier, Proviseur du Collège Protestant Français, ouvre la séance du Conseil d'établissement à 17h00.

M. le Proviseur remercie tous les membres pour leur présence et excuse ceux qui n'ont pas pu venir.

Le secrétariat est assuré par Madame Vicente, Provisseure Adjointe.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23/11/2021.

M. le Proviseur demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à formuler quant à ce procès-verbal.

M. le Proviseur soumet au vote le procès-verbal. Il est adopté à l'unanimité

2. Approbation de l'ordre du jour.

- 1) Approbation du compte rendu du conseil d'établissement du 23/11/2021.
- 2) Approbation de l'ordre du jour
- 3) Installation des nouveaux représentants du CDP (Comité des Parents) dans les instances de l'établissement
- 4) BFI (Bac Français International) : le point sur le dernier texte paru au Bulletin Officiel
- 5) Point sur les candidatures aux postes de Résidents aux CPF (point d'étape)
- 6) PIX au CPF
- 7) Questions diverses

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des 17 membres votants.

3. Installation des nouveaux représentants du CDP (Comité des Parents) dans les instances de l'établissement

1- Conseil d'Établissement

Omar Dabaghi
Mira Abouchacra
Nadine Rizk
Rola Salam
Marwan Chehab

2- Conseil du 2nd Degré

Omar Dabaghi
Mira Abouchacra
Nadine Rizk

3- Conseil de Discipline

Karim Rifai
Victor Araman
Chirine Salha

4 - Conseil de la vie Lycéenne

Zeina Abou Faour
Rola Salam

5- Conseil d'École

Sarah Mabsout
Lara Khatib
Chirine Salha
Narimane Fathallah

6- Commission Financière

Hala Kojo

Karim Rifai

Omar Dabaghi (président du CDP)

7- Commission Hygiène et Sécurité

Marwan Chehab

Narimane Fathallah

Maya Bitar

Lara Khatib (suppléante)

4. BFI (Bac Français International) : le point sur le dernier texte paru au Bulletin Officiel

Monsieur Gautier, proviseur du CPF, présente les derniers ajustements pour la mise en place du BFI à la rentrée prochaine dans l'établissement. Après l'avoir présenté en conseil du 2nd degré et avoir obtenu l'approbation de ses représentants, le BFI sera proposé dans la configuration suivante :

- BFI trilingues Anglais-Arabe-Français
- La spécialité choisie comme DNL optionnelle : Mathématiques

M. Gautier et Mme Vicente, proviseure-adjointe, expliquent le choix de cette DNL optionnelle qui est suivie par 90% des élèves en OIB cette année. L'enseignante ressource a été identifiée et a donné son plein accord. La priorité est donnée aux élèves actuellement en 2nde OIB et quelques élèves de 2nde non-OIB pourront intégrer le BFI après accord d'une commission interne qui se tiendra à l'issue des conseils de classe.

5. Point sur les candidatures aux postes de Résidents aux CPF (point d'étape)

M. Gautier informe le conseil d'établissement de la situation pour la rentrée 2022 quant au recrutement des résidents. Il rappelle que pour l'heure la procédure est « gelée » en attendant le CT de l'AEFE qui se tiendra le 15/02 et de la décision qui en découlera. Pour l'heure, le recrutement semble limité aux seuls « vrais » résidents sur le sol libanais et aux épouses ou époux des personnels nommés éventuellement à la rentrée 2022.

6. PIX au Collège Protestant Français

PIX : c'est une certification de compétences numériques (collège et lycée) dont les modalités de la certification ont été publiées au B.O. le 20 janvier :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo3/MENE2129631N.htm>

Elle contient 5 domaines avec 16 compétences, sur 6 niveaux.

Cette certification est obligatoire en 2021-2022 pour tous les élèves de 3ème et de Tle.

Pour la première fois, les élèves de TLE ont pu passer leur certification le 29 janvier après avoir suivi 3 campagnes : une de positionnement et deux campagnes d'exercices autour de l'EPS et de l'EMI (HG). Résultats de la certification : sur les 99 élèves « certifiables », 92 ont été présents, et un élève a été non certifié.

Les résultats globaux de la promo démontrent que les élèves réussissent :

- mieux dans les domaines 1 et 2 (1 INFORMATION ET DONNÉES - 2 COMMUNICATION ET COLLABORATION).

- moins bien dans les domaines 4 et 5 (4 PROTECTION ET SECURITE – 5 ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE).

Une séance de "rattrapage" est prévue prochainement pour les élèves qui n'ont pas été certifiés le 29 janvier 2022.

7. Questions diverses

Mise en place des activités envisagées sur la grande récréation en primaire. Possibilité de désigner une commission qui commence à réfléchir à leur mise en place et à leur organisation dès que les conditions le permettront ?

M. Pollack a précisé qu'une commission sportive avait déjà été constituée et s'était déjà réunie pour mettre en place les Activités Physiques Quotidiennes pendant la seconde récréation.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Proviseur remercie les membres du conseil de leur participation, et lève la séance à 18h10.

Olivier Gautier
Président de séance



Anna Vicente
Secrétaire de séance